

Plan de lutte pour prévenir et contrer l’intimidation et la violence

Document à l’intention des parents

	Nom de l’école :	La Croisée	
	Nom et coordonnées du responsable du plan de lutte :	Keven Laroche	LarocheK@cssrs.gouv.qc.ca
	Nom et coordonnées de la direction d’établissement :	Susan Faucher	FaucherS@cssrs.gouv.qc.ca

À notre école

À l’École de la Croisée, les valeurs de respect, de bienveillance et d’inclusion guident l’ensemble de nos interventions éducatives. En collaboration avec toute l’équipe-école, nous travaillons quotidiennement à maintenir un climat positif, sécuritaire et favorable aux apprentissages. Nous avons à cœur de créer un milieu de vie où chaque élève se sent accueilli, écouté et soutenu, afin de favoriser son bien-être et sa réussite scolaire. Considérant l’importance du sentiment de sécurité dans le développement personnel et la persévérance scolaire, nous mettons en place des actions concrètes et un plan de lutte visant à prévenir et à contrer toute forme d’intimidation et de violence. Par une approche proactive, éducative et collaborative, nous souhaitons offrir à nos élèves un environnement sain où ils peuvent s’épanouir pleinement.

Portrait de la situation et priorités

À la suite de l’analyse de la situation, nous constatons que la grande majorité de nos élèves se sentent en sécurité à l’école (86 % des élèves). Toutefois, certaines manifestations de violence demeurent présentes, notamment la violence verbale et les bousculades, principalement lors des périodes de transition ainsi que dans les lieux communs. Dans ce contexte, et comme chaque année, une formation portant sur notre mode de vie et sur les valeurs de l’école sera offerte à l’ensemble de l’équipe-école ainsi qu’aux élèves. Pour l’année en cours, nos priorités seront de renforcer l’arrimage des interventions entre l’école et le service de garde, ainsi que d’assurer une plus grande cohérence dans les interventions effectuées par l’ensemble des membres du personnel, afin d’offrir un cadre clair, sécuritaire et constant pour tous les élèves.

L’importance de la collaboration école-famille

Nous souhaitons travailler en collaboration avec les parents afin d’accompagner les élèves tant à la maison qu’à l’école. Votre soutien et votre participation sont essentiels tout au long du parcours scolaire de votre enfant, autant pour encourager des comportements respectueux et bienveillants dans son quotidien que pour appuyer les interventions mises en place par l’équipe-école. En unissant nos efforts, nous contribuons à maintenir un climat positif, sécuritaire et favorable aux apprentissages, permettant ainsi à chaque élève de s’épanouir pleinement et de favoriser sa réussite scolaire.

Quelques définitions

Taquinerie	Manque de civilité	Conflit	Violence	Intimidation	Violence à caractère sexuel	Cyberviolence
- Agacement entre amis - Tout le monde trouve ça drôle - Sentiment de complicité	- Actes d’agressivité mineurs - Impolitesses - Écarts de conduite - Non-respect du code de vie de l’école	- Forces égales - Souvent entre amis - Peut s’accompagner de gestes agressifs - Les deux peuvent se sentir perdants - Se règle par médiation ou négociation	- Manifestation de force - S’exprime sous différentes formes - Intentionnel - Engendre un sentiment de détresse	- Généralement répétitif - Délibéré ou non - Direct ou indirect - Inégalité du rapport de force - Engendre un sentiment de détresse	- Pratique sexuelle ou ciblant la sexualité, agression, inconduite - Non désirée - Exprimée directement ou indirectement - Gestes, paroles, comportement ou attitude à connotation sexuelle	- Violence ou intimidation - À caractère sexuel ou non - Plateforme numérique utilisée - Sur les réseaux sociaux, par textos, ordinateurs ou autre

Pour dénoncer une situation de violence, d’intimidation ou signaler une violence à caractère sexuel

1	2	3	4	5
Nommer la situation	Soutenir votre enfant	Dénoncer à l’école	Prendre en charge	En cas d’insatisfaction
Permettez à votre enfant d’identifier les faits et les émotions vécues. Encouragez-le à interpeller un intervenant de confiance à l’école pour lui faire part de la situation.	Si votre enfant a besoin d’aide, faite part de la situation à son enseignant.e qui l’accompagnera pour dénoncer la situation à l’école.	À tout moment, vous pouvez dénoncer une situation en complétant le formulaire disponible ou en appelant à l’école.	L’école s’assurera de faire cesser la situation, d’assurer la sécurité de tous et d’effectuer un suivi auprès de vous.	Vous pouvez formuler une plainte en vous adressant à la direction de l’école.
Confidentialité  Les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité tout au long de l’intervention. Par exemple, les élèves sont rencontrés séparément et les informations portant sur la nature des actions ou sur les sanctions ne sont pas transmises à toutes les personnes concernées lors du suivi effectué.			Si vous vous êtes toujours insatisfaits du traitement donné à votre plainte par la direction de l’école, vous pouvez vous adresser au responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires de la Région de Sherbrooke en suivant les étapes indiquées sur notre site Internet dans la section <u>Plaintes</u> . Notez que la personne ou les proches d’une personne ciblée par une violence à caractère sexuel peuvent en tout temps signaler la situation directement au protecteur régional de l’élève, à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).	

Ressources

Équijustice (justice réparatrice et médiation citoyenne) : (819) 565-2559 <https://equijustice.ca/fr/membres/estrie>
CAVAC (aide aux victimes d’actes criminels) : (819) 820-2822
Info-santé 811 : Option 2 (conseils pour un problème psychosocial ou de santé mentale)
Tel-jeunes 24/7 - Ligne-Parents : 1 800 361-5085
Protecteur régional de l’élève : 1 833 420-5233 (appel et texto) ou info@pne.gouv.qc.ca
Commission des services juridiques : 1-833-Rebâtir ou projet@rebatir.ca (consultation gratuite en matière de violence)
Direction de la protection de la jeunesse : (819) 566-4121 <https://www.santeestrie.qc.ca/accueil>
Service de police de Sherbrooke : (819) 821-5555 <https://www.sherbrooke.ca/services-municipaux/service-de-police>
Sureté du Québec : (819) 564-1212 <https://www.sq.gouv.qc.ca/nous-joindre/>